

Dans les deux luxations de l'épaule, nous avons fait faire l'extension sur le bras par deux élèves, la contre-extension par deux autres élèves au moyen d'un drap perforé, dans lequel nous avons passé le bras, tandis qu'avec nos pouces appuyés sur la tête de l'humérus et nos doigts accrochés sur la clavicule et l'acromion nous repoussions la tête de l'os vers la cavité glénoïdienne.

Pour les deux luxations du fémur nous avons facilement réussi en employant les manœuvres de *douceur* dites de *dégagement*. Toute la description de ce procédé peut tenir dans la formule suivante : *flexion forcé, renversement en dehors, rotation en dehors*.

Depuis l'anesthésie les *méthodes de force* sont rarement mises en usage—les connaissances anatomiques, l'adresse, l'habileté du chirurgien lui suffisent.

Mycosis de l'arrière-bouche ; (1)

par A. A. FOUCHER, M. D.,

Professeur à l'Université-Laval, Montréal.

La rareté des observations relatives au mycosis de l'arrière-bouche nous a engagé à vous communiquer un cas de ce genre, qui s'est présenté dernièrement dans notre pratique.

Sœur Marie de N., âgée de 39 ans, souffre de la gorge depuis 4 mois. Examinée une première fois, il y a quatre mois, elle présenta alors des symptômes d'une pharyngite simple. Une ordonnance conforme à ce diagnostic lui fut donnée et la patiente retourna immédiatement à sa mission.

De retour ces jours derniers, elle accuse une augmentation de tous les troubles qu'elle éprouvait naguère : sensation de brûlure, d'élancements à l'arrière-gorge. En même temps elle attire une attention toute spéciale sur l'apparition de points jaunâtres dans les sillons formées par les pilliers du voile du palais et l'amygdale. Ces saillies jaunâtres sont arrondies du sommet, irrégulièrement espacées les unes des autres, elles s'étendent surtout dans l'espace compris entre le ligament glosso-épiglottique, la base de la langue et les pilliers du voile du palais, à droite. La base de la langue surtout en est abondamment fournie. Cette dernière est d'un rouge violacé et saigne aux moindres attouchements au niveau des points saillants. Il est difficile de détacher ces productions de la base sur laquelle elles prennent fortement racine. On y arrive efficacement par le raclage avec une curette tranchante.

L'examen microscopique sépare nettement ces productions pathologiques de toute autre présentant la même apparence, et les range dans la catégorie des champignons.

(1) Note communiquée à la Société de Médecine pratique de Montréal.